

Travailler demain

Pour qui, pour quoi, comment, où ?

Les Amis de la Vie
Belley 3 et 4 Février 2018

Travail: quelques définitions

Par Alain RICAUD

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Le travail.....	4
Le sens du travail :.....	4
Le travail non rémunéré	5
Le travail domestique :.....	5
Le travail bénévole dans les activités de la vie sociale :	5
Le travail du consommateur :	5
Le travail rémunéré	6
La rémunération :.....	6
Le métier :	6
Le salariat :	6
La qualification :	7
L'emploi :.....	7
Le travailleur indépendant :.....	7
L'auto-entrepreneur :	7
La souffrance au travail :.....	7
Travail et consommation	8
Perte d'autonomie :	8
Auto-aliénation :.....	8
La productivité.....	8

L'utilisation extensive de l'énergie.....	8
Le transfert des salaires vers les dividendes.....	9
La robotisation :	9
Baisse tendancielle du taux de travail :.....	9
La valeur ajoutée	10
Le PIB	10
L'IDH.....	10
Le temps de travail en France.....	10
Durée effective comparée du travail en France :	10
La réduction du temps de travail :	11
Le chômage.....	11
Le chômage en France :	11
Le taux de non emploi :.....	12
Le Revenu de Solidarité Active	12
Définition du RSA.....	12
Le revenu inconditionnel	13
Objectif du revenu inconditionnel :	13
Conditions d'application :.....	13
Pourquoi ? au nom de quoi ?	13
Historique :	13
Diversité d'approches :.....	13
Financement :.....	14
Le salaire à vie.....	15
Que nous dit François sur le travail dans Laudato si ' ?.....	15

Introduction

Aujourd'hui, le chômage reste très important et l'accès au travail ne va pas de soi. De nouveaux types de métiers à faible protection sociale et faibles rémunérations apparaissent : - auto-entrepreneuriat, intérim, « ubérisation », temps partiel, ... Ces mutations à l'oeuvre depuis plusieurs décennies amènent certains politiques, économistes et autres acteurs de la société civile à repenser le travail.

Avec vous tous, nos invités, experts et acteurs économiques :

- Nous essaierons de définir le travail et de comprendre ce qui évolue à travers la réforme en cours.
- Nous questionnerons le sens et la valeur : pourquoi travaille-t-on ?
- Nous réfléchirons sur l'avenir du travail : y aura-t-il encore du travail malgré l'automatisation, la numérisation, l'intelligence artificielle ? Si oui, où ? Pour qui ? De quelle manière ? Quels sont les effets du partage du travail ?
- Échanges sur les différentes perspectives d'action : améliorer les conditions de travail, le lier ou le déconnecter du revenu.
- Sans oublier les propositions de l'Église, notamment celles de l'encyclique *Laudato Si'*.

Cette présentation a pour but d'introduire le sujet par quelques définitions.



Ce bref panorama de l'évolution du travail à travers les siècles nous donne une idée des progrès accomplis dans les conditions du travail humain.

Le travail

Au sens le plus large, on peut appeler travail l'activité de l'être humain, qui confronté à des contraintes, produit selon un projet déterminé, quelque chose pouvant servir à d'autres (...)

Le travail demeure un fondement de notre liberté :

- il nous permet d'agir sur un environnement qui nous contraint,
- de nous libérer de la dépendance aux autres,
- d'exprimer des talents,
- et par dessus tout, de donner du sens à nos actes

Quatre sources d'aliénation répondent à ces quatre sources de liberté :

- Aliénante la condition du travailleur lorsqu'elle ne l'autorise qu'à survivre ...
- Aliénante aussi la condition du travailleur lorsqu'elle le soumet à un ordre social ou à des techniques qui lui imposent leur rythme, leur force, leur place, leur cadence, leur calendrier, ou leur flux d'informations.
- Aliénante la condition du travailleur quand il doit travailler au-delà de ses compétences ou de ses forces... jusqu'à ce qu'épuisé, il soit remplacé par un plus frais que lui.
- Aliénante enfin et cela résume tout, la condition du travailleur quand ce qu'il fait n'a plus de sens, plus d'intelligence, quand il ne sait plus pour quoi, pour qui il travaille¹.

Le sens du travail :

Qu'est-ce qui donne du sens au travail ? Le plaisir qu'on y trouve ? Certes non, car comme le soulignait André Gorz dans « *Métamorphose du travail* », « l'intérêt intrinsèque d'un travail ne garantit pas son sens, et son humanisation ne garantit point celle des finalités qu'il sert. Elle peut rendre attrayantes, pour les individus qui y participent des entreprises d'une barbarie absolue. »

Ce qui donne sens au travail c'est le sentiment d'être utile et que l'on puisse répondre aux deux questions que l'intelligence impose : « **A quoi ça sert ?** » et « **A quoi je sers ?** ».

La réponse à ces questions est éminemment politique, car elle oblige les communautés à s'expliquer sur le projet commun, à exprimer ce qui les engage, ce qui les fait tenir, à dire quelles finalités elles se donnent et quelles places elles accordent à chacun de leur membre. Comment ne voit-on pas que notre incapacité à accueillir chacun selon l'utilité de son travail explique la crise du lien social ?²

Le sens du travail se détache du travailleur. Cette étrange métamorphose peut se décomposer en quatre grandes étapes au cours des deux siècles écoulés :

- **l'exode rural massif et la division du travail** qui s'ensuit par des organisations qui divisent en répartissant les tâches entre salariés, tenus par un lien de subordination qui donne à l'employeur le pouvoir de définir le contenu et le sens du travail.
- **la mécanisation, avec laquelle l'efficacité est devenue le mot clé**. Le travailleur est finalement considéré comme une « ressource humaine », c'est-à-dire un facteur de production impersonnel et désincarné. C'est le règne du « management ».

¹ Pierre Yves Gomez, *Intelligence du travail*, Desclée de Brouwer, Août 2017, p 16

² Ibid p 32.

- **la mondialisation** qui commence dès les années 50, où le client devient un consommateur lointain, anonyme et désincarné, et où les produits standardisés, requièrent des normes internationales généralisées à toutes les industries, les tâches et parfois les volumes, étant prescrits par des spécifications discutées à Bruxelles ou à Washington.
- enfin **la financiarisation** à partir des années 80 qui subordonne les projets économiques des entreprises à leur rendement financier. Et de proche en proche, dans toutes les entreprises, y compris désormais dans les services publics, des systèmes de gestion orientés par les résultats financiers s'imposent pour repérer dans toutes les activités, la réalisation du profit.

Le travail non rémunéré

Le travail non rémunéré dans le cadre des entreprises est puni par la loi. Parce que nous sommes formatés à ne croire effectif que le travail rémunéré, nous passons à côté d'une autre réalité économique tout aussi importante, mais difficilement mesurable, et ne voyons pas quelle société elle produit souterrainement. **Le travail non rémunéré concerne tous les actifs dans leurs tâches domestiques, les retraités dans leurs activités bénévoles et les consommateurs à qui l'on délègue de plus en plus de tâches dans le souci de réduire les coûts.**

Le travail domestique :

Concernant les tâches domestiques, l'OCDE a publié une étude internationale sur le poids économique des tâches domestiques (cuisine, ménage, bricolage, éducation de enfants..) et les différences entre les pays. Au sein des pays de l'OCDE, un individu consacre en moyenne près de 24 h de sa semaine au travail non-rémunéré. **3h 25 de travail non rémunéré par jour**, c'est la moyenne journalière parmi les 29 pays étudiés. Mais cela peut aller d'environ 2 heures pour un Japonais à plus de 4h 30 pour un Mexicain. Une valeur équivalente à 53% du PIB au Portugal : c'est la plus haute valeur parmi les pays étudiés, à comparer à la plus basse : 19% du PIB en Corée du Sud. En France, ce type de travail équivaut à un tiers du PIB, soit à peu près autant qu'au Royaume-Uni. Pour effectuer ce calcul, l'OCDE multiplie le nombre d'heures de travail non rémunéré par le salaire horaire moyen.

Les Français ne sont pas les rois de la cuisine : avec 48 mn par jour consacrées à la cuisine, ils arrivent juste en dessous de la moyenne de l'OCDE. Soit au même niveau que les Britanniques ou les Allemands, mais 12 mn de moins que les Italiens ou les Espagnols. C'est aux Etats-Unis que le temps consacré à la cuisine est le plus faible (30 mn) et en Turquie où il est le plus élevé (74 mn).

Les femmes travaillent 2h30 de plus que les hommes. C'est en moyenne la différence journalière entre le travail non-rémunéré des hommes et celui des femmes.

Le travail bénévole dans les activités de la vie sociale :

Le bénévolat représente en France l'équivalent d'un million d'emplois plein temps. Onze millions de français travaillent gratuitement et librement quelques jours par an. Au Secours catholique, le budget annuel est d'environ 100 M€ ; il faudrait plus que le doubler si l'on devait rémunérer tous les bénévoles. Le travail bénévole s'est accru récemment du temps que l'on passe sur Internet à donner des renseignements ou à transmettre des savoirs.

Le travail du consommateur :

Dans les chaînes de création de valeur, une partie de l'activité est accomplie dans les faits par le client lui-même. Dans la vie courante, si nous remplaçons notre travail par celui d'un employé, nous

*verrions apparaître ici un porteur, là un menuisier, un pompiste, un guichetier SNCF, un fonctionnaire des impôts ou un enquêteur. Emplois qui disparaissent et que nous remplaçons par nos contributions éclatées.*³

Le travail rémunéré

Au sens usuel, le travail est l'activité humaine rémunérée qui permet la production et l'échange de biens et de services. **Avec le capital et l'énergie (facteur sous-estimé par la théorie économique classique), c'est un des trois facteurs de production dans l'économie.** Il est principalement fourni par des employés en échange d'un salaire (en France, plus de 80% des travailleurs sont salariés et plus de 80% des salariés sont en CDI). Le processus d'entrée et de sortie de l'emploi se fait par le marché du travail. Son cadre juridique est le Droit du travail. **Près de 200 ans de luttes ouvrières ont permis d'imposer des institutions du travail alternatives à celles de la classe dominante à travers le salariat, le Code du travail et les syndicats.**

La rémunération :

Au XIX^{ème} la rémunération payait les ouvriers au prix du renouvellement de leur force de travail (manger, dormir,...), mais à partir du XX^{ème}, les travailleurs organisés ont alors exigé d'être payés pour la valeur qu'ils produisent et prétendu vouloir devenir souverains de leur travail.

Le métier :

Un métier est l'exercice d'une **activité spécifique dans un domaine professionnel déterminé**, en vue d'une rémunération. Par extension, le métier désigne le degré de maîtrise acquis par une personne ou une organisation du fait de la pratique sur une durée suffisante de cette activité (**expérience et savoir-faire acquis**). Dérivé de l'ancien français « mestier » (XI^e siècle), hérité du latin populaire « misterium », il signifie initialement le « besoin », puis le « service » ou la « fonction ».

En gestion des ressources humaines, la notion de métier peut être résumée comme l'ensemble des savoir-faire (ou capacités techniques) acquis - par l'apprentissage ou l'expérience - par l'individu.

Selon G.Le Boterf (2000) le métier se définit par quatre grandes caractéristiques :

- **un corpus de savoirs** et de savoir-faire essentiellement techniques ;
- **un ensemble de règles morales spécifiques** à la communauté d'appartenance (exemple des comptables qui obéissent aux principes comptables) ;
- une identité permettant de **se définir socialement** (« je suis secrétaire », « je suis ingénieur »...);
- **une perspective d'approfondir** ses savoirs et ses savoir-faires par l'expérience accumulée.

Le salariat :

Le salariat est un mode de rémunération du travail qui repose sur **l'échange marchand d'une prestation de service par une personne, le salarié, contre une rémunération régulière et sous lien de subordination juridique avec un employeur à travers un contrat de travail.** L'existence d'un lien de subordination juridique est un critère déterminant du salariat. L'employeur peut être individuel ou collectif (association, entreprise ou État). Le salaire a été construit contre le capital ; au XIX^{ème} siècle, il n'y avait pas de salaire. Les travailleurs indépendants étaient les plus exploités.

³ Ibid p 49.

Le salariat concerne en France 26 millions de personnes dont 6 millions sont soit au chômage, au RSA ou non indemnisées. Sur les 20 millions en activité, 32% sont des ouvriers, 30% des employés, 20% des professions intermédiaires et 18% des cadres⁴. La moitié des salariés travaille dans des entreprises de moins de 250 personnes.

La qualification :

La qualification (déterminée par les conventions collectives successives de 1919,1938 ,1950...), à ne pas confondre avec les diplômes, est le fruit du mouvement syndical ; elle permet de s'opposer aux propriétaires de l'outil de travail qui décident de ce qui est valeur. Le mot d'ordre central de la CGT aujourd'hui est d'attribuer la qualification à la personne elle-même et pas seulement au poste de travail...⁵

L'emploi :

L'emploi, c'est un **poste de travail** assorti d'un **contrat à durée définie** (déterminée ou indéterminée), avec un **salaire indexé** sur la **qualification**.

Le travailleur indépendant :

Un travailleur indépendant, est à la fois entrepreneur, propriétaire (de ses moyens de production) et son propre employé (sans être pour autant salarié). Il est maître de ses décisions concernant son travail mais doit toutefois s'adapter aux demandes de sa clientèle et aux caprices du marché. **Ce qu'il gagne en liberté, il le perd en sécurité. Il n'a pas droit au chômage.** C'est contre le statut de travailleur indépendant et du « Louage d'ouvrage » que le mouvement ouvrier a élaboré un Code du Travail. Le terme anglais « freelance » est aussi utilisé, notamment en informatique. Avec l'arrivée d'Internet, le statut de travailleur indépendant se développe en France depuis une vingtaine d'années. Quels sont les statuts possibles ? Faut-il être travailleur indépendant ou salarié en portage salarial ?

L'auto-entrepreneur :

Dix ans après sa création par la loi du 4 Août 2008 le régime qui simplifie les démarches administratives pour créer sa petite entreprise n'a pas tenu ses promesses. La France compte aujourd'hui plus d'un million d'auto entrepreneurs (40% des créations au cours de l'année écoulée) dont UBER est devenu l'archétype, sauf que la précarité est au rendez-vous pour la plupart d'entre eux (revenus de 460 € /mois en moyenne). **Dans de nombreux cas, il s'agit de salariat déguisé en travail indépendant.** *Cette sous-traitance individuelle, est devenue une forme de flexibilité de l'emploi, choisie ou subie, alternative aux contrats à durée limitée⁶.*

La souffrance au travail :

Ils sont cadres, chefs d'entreprises, employés. Beaucoup ont vécu un **burn-out : un syndrome d'épuisement professionnel**. Ils ont dû renoncer à leur travail, devenu toxique. Dépressions ou troubles anxieux : les troubles psychiques liés au travail sont de plus en plus nombreux, notamment chez les femmes, rapporte une étude de la branche des risques professionnels de l'Assurance maladie. Elle a pris en charge 10 000 cas d'arrêts en 2016 pour dépression, troubles anxieux ou encore état de stress post-traumatique. Dans près de 60% des cas, ces affections concernent des femmes. Le secteur médico-social concentre à lui seul près de 20% de ces accidents, alors qu'il emploie 10% des salariés. Il est suivi par le transport de voyageurs et le commerce de détail.

⁴ Source INSEE

⁵ Bernard Friot, *Vaincre Macron, Travail et salariat*, La dispute, Sept 2017.

⁶ Dans La Croix, Lundi 15 Janvier 2018

Six facteurs conduisant à la multiplication de ces accidents: l'intensité et la pression sur les objectifs, les exigences émotionnelles, le manque d'autonomie, la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, la souffrance éthique et l'insécurité de la situation de travail. Les employés sont la catégorie socioprofessionnelle qui connaît la fréquence la plus importante d'affections psychiques. Il s'agit également de la catégorie qui souffre du plus grand déséquilibre entre efforts et récompenses au travail. Les arrêts de travail liés à ces troubles sont en moyenne de 112 jours, contre 65 pour l'ensemble des accidents du travail. Ils auront nécessité une prise en charge de l'Assurance maladie à hauteur de 230 millions d'euros en 2016.

Travail et consommation

Perte d'autonomie :

*Tout ce qui est consommé doit nécessairement avoir été produit : la cité du consommateur n'est que l'envers de celle du travailleur. Et ce que le travailleur a perdu en autonomie dans les usines et dans les bureaux, le consommateur l'a gagné en jouissance de produits bon marché. **Ainsi s'explique que le travailleur accepte docilement de perdre son autonomie.***

Auto-aliénation :

*Pour que le capital soit rentable, il faut que la consommation soit sans cesse augmentée et renouvelée. Et le consommateur imbibé de désirs par la publicité, pour qui l'agréable a triomphé de l'utile, dévore sans répit. Mais il n'a plus de mains. Il serait incapable de cultiver les légumes qu'il mange, de réparer l'appareil qu'il utilise, de démonter son moteur, d'expliquer comment fonctionne son téléphone mobile. Le capitalisme l'a enchaîné – non seulement aux exigences de la rentabilité qui a tout envahi- mais, bien plus dangereux et sans limite, aux exigences de ses désirs. **C'est ainsi que nous sommes devenus les citoyens d'un monde de consommateurs auto-aliénés.**⁷*

La productivité

La productivité mesure le degré de contribution d'un ou de plusieurs facteurs de production (matières et capitaux consommés, travail humain mis en œuvre, énergie dépensée) au résultat final dégagé par un processus de transformation. La productivité est en lien avec les notions de rendement, d'efficacité, et d'efficience. La productivité a un rôle clé dans la façon dont les actions humaines contribuent au progrès, au développement et à la croissance.

La productivité du travail humain n'a cessé d'augmenter. Elle peut se mesurer en volume par heure travaillée ou en valeur par actif occupé. Au cours des 100 dernières années, le PIB par actif occupé a augmenté d'un facteur 8 ! En même temps, le temps de travail annuel était réduit par un facteur 2 (3 200 h / an du temps de Jean Jaurès, 1 600 aujourd'hui) ! Ceci veut dire que **dans nos pays avancés, la productivité du travail humain par heure travaillée a augmenté d'un facteur 16 en 100 ans.**

Une partie des gains est allée dans la poche des salariés et a permis d'augmenter leur pouvoir d'achat, mais pas un facteur 16, ça se saurait ! Où est donc passée la différence ?

L'utilisation extensive de l'énergie

D'abord dans une croissance exponentielle d'achats d'énergies fossiles (pour les transports, machines, automatismes...). En 100 ans, la consommation mondiale d'énergie, en moyenne par individu, bois inclus, a été multipliée par un facteur 4 !

⁷ Pierre Yves Gomez, *Intelligence du travail*, Desclée de Brouwer, Août 2017

En France, nous consommons en énergie finale en 2010, 30 MWh/an.hab. C'est 3,4 kW permanents par tête, **comme si nous avions à notre disposition individuelle et permanente la puissance de cinq chevaux costauds... travaillant jour et nuit**, sans avoine et sans crottin, et ceci est peu comparé aux USA où ils en ont huit !

On note trois temps dans l'évolution récente de la consommation d'énergie : jusqu'en 1979 (2^e choc pétrolier), la quantité d'énergie par personne est fortement croissante, et après elle est quasi-constante jusqu'au début des années 2000. On constate une "remontée" au courant des années 2000, pendant la période de forte croissance qui a surtout concerné les pays émergents, car elle s'est faite principalement "au charbon", et depuis 2007 une quasi stagnation heureusement associée à une très forte augmentation de la part des énergies renouvelables.

Le transfert des salaires vers les dividendes

Depuis trente ans, les gains de productivité sont passés en grande partie dans la poche des actionnaires. Par exemple, dans l'ensemble **des pays de l'OCDE, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de 10% du PIB entre 1980 et 2010**. Elle est passée de 67% en 1980 à 56 % en 2011. En 30 ans, c'est plus de 40 000 milliards de dollars qui auraient dû aller aux salariés, aux caisses de sécurité sociale, de prévoyance et d'assurance vieillesse. Une somme astronomique qui a quitté l'économie réelle pour aller vers la sphère financière. Comme le dit *Pierre Larrourou*, ceci n'est pas une crise : c'est un hold-up !

« Si la mobilisation en faveur des salaires continue d'être menée en termes de meilleure répartition entre capital et travail, il y a fort à craindre qu'elle échoue comme c'est le cas depuis trois décennies. » Pour Bernard Friot, la « réforme » conduite par la classe dirigeante depuis les années 80 est une tentative de restauration du pouvoir du capital sur la production et la consommation. C'est une « contre-révolution ».

La robotisation :

Ceux qui prônent le retour aux 40h n'ont pas idée de ce qu'a représenté l'augmentation de productivité des humains sur le siècle écoulé. Les travaux des champs, la transformation des matières premières, la manufacture de biens, le traitement des dossiers requéraient de la main d'œuvre en quantité considérable. **De temps immémoriaux, l'homme a cherché à remplacer le travail humain par celui de la machine** : grâce à l'énergie la pelleteuse mécanique soulage le terrassier, avec l'automatique le robot remplace l'ouvrier dans les tâches répétitives, et avec l'informatique le logiciel nous facilite à tous les tâches administratives et intellectuelles. En Septembre 2013, deux chercheurs de l'Université d'Oxford, *Carl Frey et Michael Osborne* estimaient « Dans l'avenir de l'emploi : dans quelle mesure les emplois sont-ils exposés à l'ordinisation » (www.oxfordmartin.ox.ac.uk) que **47% de la force de travail occupe un emploi qui sera remplacé à terme par un ordinateur**. Ainsi, sur les marchés boursiers, les traders sont déjà remplacés par des logiciels appelés « algos » dans plus de 50% des transactions.

Baisse tendancielle du taux de travail :

Paul Jorion et l'économiste belge *Bruno Colmant*, constatent l'existence d'une loi de baisse tendancielle du taux de travail : **un mouvement en ciseau entre la quantité de travail accumulée sous forme de capital en augmentation constante (les logiciels...) et la quantité de travail effectif dans la production et la distribution de biens, qui elle est en baisse en termes absolus**.

La valeur ajoutée

La valeur ajoutée d'un organisme (entreprise, administration, ménage...) désigne la valeur monétaire de son activité propre : **c'est sa production, une fois retirés les montants des achats de biens et de services auprès d'organismes extérieurs à l'entreprise.**

Le PIB

Le PIB (Produit Intérieur Brut) est la somme de toutes les valeurs ajoutées produites sur un territoire (d'où le terme intérieur) donnant naissance à des revenus soit en nature (occupation d'un logement par son propriétaire), soit en monnaie. Le terme «intérieur» signifie que sont retenues les valeurs ajoutées de tous les organismes opérant à l'intérieur du territoire (lequel comprend pour la France les départements d'Outre-mer). La part de l'activité intérieure des entreprises étrangères opérant en France est donc retenue, tandis que sont exclues les activités réalisées à l'étranger par des entreprises françaises.

L'IDH

Le premier indicateur d'envergure du bien-être humain fut l'Indice de développement humain (IDH), calculé chaque année depuis 1990 pour tous les pays du monde par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Son principal instigateur, l'économiste pakistanais *Mahbub ul Haq*, cherchait ainsi à lancer ce qu'il a qualifié de «contre-offensive» mondiale à l'utilisation aveugle et systématique du PIB par les milieux politiques et économiques. **L'IDH est un indice composite regroupant trois paramètres: la santé** (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), **l'éducation** (mesurée par la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation) et **le PIB par habitant**, en dollars US ajustés pour les **parités de pouvoir d'achat** (PPA).

Le temps de travail en France

Les gouvernements successifs ne cessent d'annoncer de possibles aménagements de la durée du travail, tout en assurant vouloir conserver la référence légale aux 35 h.

Durée effective comparée du travail en France : ⁸

Salariés à temps complet : 39,2 h/semaine en moyenne en 2013 lors d'une semaine sans absence. Certains travaillent plus de 35 h et disposent de RTT (8 jours en moyenne par an), d'autres font des heures supplémentaires (35h /an en moyenne). Un salarié à temps complet est absent 10,3 semaines /an dont 6,6 du fait des congés et des RTT, le reste pour jours fériés, congés maternité, maladie, formation ... Du coup, **la durée effective moyenne du travail pour un salarié français à temps complet était de 1 661 h /a en 2013 (soit en moyenne 32 h/semaine)**. Soit 186 h de moins que l'Allemagne et 239 h de moins que le Royaume Uni. Ce qui est normal puisque la France a réduit la durée légale alors que ces deux pays sont passés par la voie du temps partiel.

Les salariés à temps partiel qui forment 19% du salariat avaient une durée effective de travail de 993 h/an (soit en moyenne 19 h /semaine). Contre 850 h/an en Allemagne et 864 en Grande Bretagne.

L'ensemble des salariés actifs a une durée effective de travail de 1 536 h/an (soit en moyenne 29,5 h/ semaine). Contre 1 580 h en Allemagne et 1 637 au Royaume Uni.

⁸ Source : Amandine Brun-Shammé, COE-Rexecode.

La réduction du temps de travail :

Dans une société saturée de biens, quand les gains de productivité augmentent encore de 2 % /an, que la population active augmente de 0,5 % /an, et que la croissance n'est plus que de 1 % /an, il y a mécaniquement un surplus de 1,5 % /an de quantité de travail qui ne peut pas se valoriser, soit 1,5 % de travailleurs de trop par an. Que faire ? **Soit on les exclut ce qui est le cas aujourd'hui, soit on trouve de nouvelles activités, soit on réduit de 1,5 % /an le temps de travail pour tous.**

- Si on ne fait rien : théorie du centre et de la périphérie, on a la France à deux vitesses qu'on connaît depuis 1980, et conséquences négatives : chômage, pauvreté, violences et conflits.

- Si on fait de la réparation au travers des impôts (dit modèle de l'Etat providence), les conséquences négatives sont la fraude fiscale, les paradis fiscaux, la fuite d'activité.

- Si on fait de la réparation au travers de la dette d'Etat, les conséquences négatives sont les déficits budgétaires, la dette souveraine, l'absence de souveraineté, la financiarisation de l'économie.

- Si on baisse les salaires ou qu'on supprime les salaires minimum, on favorise la précarité, on crée des travailleurs pauvres, moins d'épargne, moins d'investissement, surendettement des ménages, précarité énergétique...

- Et pour pousser la logique plus loin dans un souci d'optimisation, délocalisation des activités dans les pays à bas salaire et moins disant socialement et au plan écologique.

- Enfin, si le volume des affaires augmente plus que la productivité, les conséquences redeviennent positives (ce fut le cas de l'Asie du Sud-Est au cours des 20 dernières années).

Hélas, la Sainte Croissance que prient nos gouvernants chaque jour de revenir chez nous, ne reviendra pas sans un changement de cap radical, car nos ressources sont limitées !

La réduction d'activité rémunérée à 4 jours par semaine permet de mieux se détendre, de socialiser, de se cultiver, de s'occuper mieux de sa famille, de ses amis et de la cité.

Le chômage

Selon le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler qui est simultanément sans emploi – c'est-à-dire qu'elle n'a pas travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence – qui est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui a cherché activement un emploi durant le mois précédent. De nombreuses personnes, qui ne correspondent pas à ces critères très stricts, restent ainsi en dehors des radars officiels.

Le chômage en France :

Mesuré au sens du BIT, le taux de chômage est généralement calculé par rapport à la population dite active qui cherche un emploi, âgée de 15 à 65 ans. Il s'élevait à 9,8 % au deuxième trimestre 2017 en France métropolitaine et départements d'outre-mer (3,2 millions, grossièrement stable, après une forte augmentation, depuis le début du quinquennat de F. Hollande).

Toutes catégories confondues, le chômage concerne plus de 5 millions et demi de personnes, soit 18,5 % de la population active. Selon certains économistes tentant d'évaluer le chômage invisible, il y aurait plus de 8,5 millions de personnes sans emploi et de travailleurs pauvres occasionnels.

Le taux de chômage en France se situe dans la moyenne communautaire, mais au-dessus des autres grandes économies européennes, Allemagne, Royaume-Uni. **Le niveau élevé du SMIC est perçu par certains économistes comme une de ses causes.** Selon eux, il empêcherait la création d'emploi pour les personnes les moins qualifiées, dont la productivité est inférieure au coût pour l'employeur. Par ailleurs, il ne permettrait pas de lutter contre la pauvreté en France, puisqu'en détruisant de l'emploi, il aboutirait à augmenter le nombre de chômeurs et de RSAstes. À l'opposé de ces thèses libérales, **d'autres économistes proposent la réduction du temps de travail** comme moyen de résoudre le chômage, en particulier dans le cas des emplois non délocalisables. Ce débat est éminemment politique.

Le chômage français a plusieurs spécificités : la forte progression du chômage de longue durée ; **la forte dégradation de l'emploi industriel.** Le dualisme du marché du travail (emplois précaires contre CDI) amplifie l'ajustement de l'offre et la demande d'emploi. En effet, en période de crise, les entreprises se défont d'abord des emplois les moins bien protégés (stagiaires, intérimaires, contrats à durée déterminée...). Le passage par une période de chômage est fréquent à la fin du cursus scolaires (18 % des jeunes qui sortent du système scolaire passent d'abord par Pôle emploi).

Le taux de non emploi :

Pour mettre un terme à la bataille de chiffres issues des différentes catégories de chômage A, B, C, D, **Alternatives Economiques** a décidé de lancer un nouvel indicateur : « **le taux de non-emploi en équivalent temps plein** ». Il permet d'appréhender combien de personnes âgées de 25 à 60 ans n'occupent pas d'emploi, ce qui englobe à la fois les chômeurs et les personnes dites « inactives ». Il prend en compte le travail à temps partiel au prorata de la durée moyenne du travail à temps plein. Il se situe actuellement à 27,5%, légèrement au-dessous de la moyenne européenne, le plus fort étant celui de la Turquie (45,2%) et le plus faible celui de la république Tchèque (16,6%). **En France, le taux de non emploi des hommes est à 19,3% et celui des femmes à 34,7%.**

Le Revenu de Solidarité Active

Définition du RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sociale promue par l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) initiée par *Martin Hirsch*, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté en mai 2007. Gérée par les conseils départementaux, versée par les CAF et les MSA et destinée à garantir à ses bénéficiaires (2,5 millions en 2016), qu'ils aient ou non la capacité de travailler, un **revenu minimum, avec en contrepartie une obligation de chercher un emploi ou de définir et suivre un projet professionnel visant à améliorer sa situation financière.**

Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir un revenu minimal ou un complément de revenu. Le RSA s'est substitué au RMI, à l'API et à certaines aides temporaires telles que la prime de retour à l'emploi. Il concerne tous les actifs depuis 2010, y compris les jeunes de 18 à 24 ans, qui peuvent, dans certains cas, bénéficier du RSA dans le cadre du RSA Jeune. Le dispositif du RSA « n'a eu qu'un impact limité en termes d'accès ou de maintien en emploi ». Avant son remplacement par la prime d'activité, le RSA socle s'élevait à 525 € pour une personne seule, sans activité, sans revenus et sans logement. **Le montant mensuel moyen versé en 2016 était de 484 € soit un coût annuel de 15 milliards €.**

Le revenu inconditionnel

Objectif du revenu inconditionnel :

- Lutter contre la pauvreté monétaire
- Développer le pouvoir d'agir

L'un des éléments clés de la poussée du revenu de base est l'hypothèse selon laquelle les pauvres sont mieux placés que les bureaucrates pour déterminer l'utilisation la plus avantageuse de l'aide.

Conditions d'application :

- Pour tous
- Sans conditions de ressources, d'activités, d'âge, de situation de famille
- Sans contrepartie : sans besoin de rechercher une activité, sans travaux d'intérêt général, sans se retirer du monde de l'emploi
- Montant suffisant pour échapper à l'exclusion sociale, pour échapper à la pression du travail, montant qui permet de choisir ou refuser un travail.

Plutôt que d'imposer aux bénéficiaires des règles complexes et un éventail vertigineux de programmes, il vaut mieux leur donner de l'argent et les laisser décider comment s'en servir.

Pourquoi ? au nom de quoi ?

- Fondement : on considère que tout le monde contribue à l'enrichissement collectif.
- Ce revenu doit permettre à chacun de subvenir à ce qu'il considère comme étant ses besoins essentiels (en laissant à chacun le soin de définir ses propres besoins).
- Le droit à des moyens convenables d'existence est inscrit dans la constitution depuis 1946.

Historique :

Les ancêtres de ce concept sont trois Thomas: *Thomas More*, l'auteur d'*Utopia* (1516), l'Américain *Thomas Paine*, instigateur du salaire minimum de vie (SMIV) à l'époque de la révolution américaine, et l'Anglais *Thomas Spence*, qui mêla les réflexions de Paine à celles du socialiste utopique *Charles Fourier*. L'utilitariste *John Stuart Mill* a aussi défendu le concept d'une allocation universelle, dans sa seconde édition des *Principes d'économie politique*, de même que *Condorcet* et *Bertrand Russell*. Deux branches existent pour l'allocation universelle : une marxiste et une libérale ; la branche marxiste s'inspirerait de *l'Introduction générale à la critique de l'économie politique*, ouvrage dans lequel *Karl Marx* imagine le développement d'une société où l'humanité sera sortie du salariat et où les machines seules assureront la création de richesses, qui seront reversées sous la forme d'un « *revenu socialisé universel* ». La branche libérale considère qu'il convient d'accorder une certaine somme d'argent aux citoyens, tantôt « *filet de sécurité* », tantôt « *capital de départ* », pour qu'ils puissent consommer et participer à la vie de la société. À chacun, ce faisant, d'organiser ses dépenses comme il l'entend. Le Fonds monétaire international – qui n'est pas une institution encline aux rêves utopiques – a récemment exploré le revenu de base comme une solution potentielle à l'inégalité économique.

Diversité d'approches :

Il existe trois grandes conceptions du revenu de base :

- le revenu social garanti : solidarité avec ceux qui ne produisent rien
- revenu version libérale (Christine Boutin, NKM, Milton Friedman) : fluidifier le marché du travail, attribuer à tous un revenu faible et supprimer tout système de protection.
- Revenu ni social ni libéral : une simplification du versement des allocations

Il est à noter que la Confédération Paysanne défend la mise en place d'un « *revenu paysan* ».

Certains défenseurs de la cause des travailleurs (J-Luc Mélenchon) disent que le revenu de base est

une approche erronée du véritable problème de paies de qualité. « Les gens veulent travailler », a aussi déclaré l'économiste lauréat du prix Nobel Joseph E. Stiglitz, « Ils ne veulent pas de charité ».

Pour **Benoît Hamon** candidat PS à l'élection présidentielle, la précarisation de l'emploi, le recul du salariat, la révolution numérique, et la montée en puissance du travail indépendant imposent un réajustement urgent. **Le revenu de base inconditionnel et universel** représenterait un réel pilier de la protection sociale s'il est mis en place de façon à protéger et émanciper les individus. Le candidat a évoqué la fin de l'assistanat et rappelé que la moitié des demandeurs d'emploi ne bénéficie pas d'allocation, de même qu'un tiers des personnes éligibles au RSA. Son estimation du coût brut de la mesure se porte à 450 milliards d'euros par an - étalés progressivement sur cinq ans, avec une proposition de montant de 750 euros.

A droite, Frédéric Lefebvre, Jean-Frédéric Poisson et Nathalie Kosciusko-Morizet ont proposé leurs versions d'un revenu de base à l'occasion de la primaire de Les Républicains.

Dans le parti d'Europe Ecologie Les Verts, les quatre candidats participant à la primaire interne se sont positionnés favorablement par rapport à la charte du MFRB et proposent un revenu de base compris entre 800 et 1000 euros.

Financement :

Pour appuyer sa proposition, Benoît Hamon énonce plusieurs pistes de financement :

- Réforme et simplification de l'IR renforcé dans sa progressivité et sa base.
- Création d'un impôt unique sur le patrimoine des français.
- Création d'une fiscalité sur les robots et les machines.
- Lutte contre l'évasion fiscale et raboutage des niches fiscales.

Le **Mouvement français pour un revenu de base (MFRB)** identifie trois approches de son financement: la redistribution, la création monétaire, et l'approche par les biens communs.

Le montant calculé que requiert un RdB pour tous à raison de 800 € par adulte et 400 € par < 18 ans est de 570 milliards d'€ ! Le scénario (I) avec RdB pour tous conduit à un prélèvement de 58 % des cotisations sociales (vieillesse sécu + chômage + alloc familiales + CSG CRDS) soit 345 milliards € avec un reste à financer de 225 milliards € dont on ne sait trop d'où il pourrait venir. Mais, bonjour les alloc chômeages et les retraites de ceux qui n'auront pas pris une bonne complémentaire ...

Le scénario (II) qui est une amélioration du système actuel de RSA et qui ne s'appliquerait qu'aux jeunes (400 € < 18ans et 800 € pour 18 à 25 ans) et aux actifs chômeurs non indemnisés (ceux qui ont droit à l'actuel RSA), représente quand même 31 % des cotisations sociales, soit 170 milliards d'€ et pourrait être en partie financé à partir d'un prélèvement sur les cotisations sociales des actifs⁹.

Dans la perspective du déficit d'emploi dans les années à venir, et l'augmentation de la pauvreté, le **revenu inconditionnel ou revenu de base** – notion distincte du salaire à vie proposé par *Bernard Friot*- est une piste intéressante à travailler. Utopique, il repose beaucoup sur le partage et sur une conception de l'homme généreux, collectif, actif ... Il paraît inaccessible tant il demande de changement des pratiques (consommation, travail) et des mentalités, cependant il y a certainement des étapes intermédiaires pragmatiques à trouver. Il rendrait à chacun sa dignité à l'inverse d'une

⁹ Source : tableurs Alain Ricaud à partir des données de l'INSEE

allocation comme le RSA qui met les bénéficiaires en position d'assistés, position qui peut s'accompagner d'une culpabilité stérile.

Le salaire à vie

La thèse essentielle de l'ouvrage de *Bernard Friot*¹⁰ réside dans la construction du pouvoir des travailleurs sur une autre production de valeur ; un salaire qui reconnaisse comme travail d'autres activités que les seules qui mettent en valeur le capital ; **un salaire à vie** qui, versé par une caisse collectant les cotisations salariales et non pas par l'entreprise, permette aux salariés d'intervenir effectivement dans les décisions sur leur lieu de travail sans craindre de représailles ni de chantage à l'emploi. Dans la pratique, pour financer le salaire à vie, il suffirait de créer une caisse de cotisation salaire reprenant l'entièreté des salaires. La part du PIB étant attribuée aux salaires et cotisations sociales (60% du PIB) irait vers cette caisse. Cela revient à appliquer le système existant dans la fonction publique à tous les travailleurs.

Concernant les investissements dans l'entreprise, ils seraient pris en charge par une cotisation économique collectée par des caisses de subvention de l'investissement gérées par les travailleurs. On augmenterait alors l'investissement (qui est actuellement de 20%) à 30% du PIB.

Contrairement au revenu de base, le salaire à vie ne permet pas de cumuler ce salaire avec d'autres sources de revenu de travail. Cela implique la disparition du marché de l'emploi et la suppression de la propriété lucrative.

Le revenu de base pose les individus comme des êtres de besoins, qui ont le droit à du pouvoir d'achat. Tandis que le salaire à vie pose les individus comme les producteurs de la valeur économique.

Que nous dit François sur le travail dans *Laudato si* ?

- **18.** *L'accélération continue des changements de l'humanité et de la planète s'associe aujourd'hui à l'intensification des rythmes de vie et de travail, dans ce que certains appellent "rapidación"...*
- **46.** *Parmi les composantes sociales du changement global figurent les effets de certaines innovations technologiques sur le travail, l'exclusion sociale...*
- **94.** *...« Tout paysan a le droit naturel de posséder un lot de terre raisonnable, où il puisse établir sa demeure, travailler pour la subsistance de sa famille et avoir la sécurité de l'existence. Ce droit doit être garanti pour que son exercice ne soit pas illusoire mais réel. Cela signifie que, en plus du titre de propriété, le paysan doit compter sur les moyens d'éducation technique, sur des crédits, des assurances et la commercialisation ».*
- **124.** *Dans n'importe quelle approche d'une écologie intégrale qui n'exclue pas l'être humain, il est indispensable d'incorporer la valeur du travail, développée avec grande sagesse par saint Jean-Paul II dans son Encyclique *Laborem exercens*.*
- **125.** *Si nous essayons de considérer quelles sont les relations adéquates de l'être humain avec le monde qui l'entoure, la nécessité d'une conception correcte du travail émerge, car si nous parlons de la relation de l'être humain avec les choses, la question du sens et de la finalité de l'action humaine sur la réalité apparaît. Nous ne parlons pas seulement du travail manuel ou*

¹⁰ Bernard Friot, *Vaincre Macron, Travail et salariat*, La dispute, Sept 2017.

du travail de la terre, mais de toute activité qui implique quelque transformation de ce qui existe, depuis l'élaboration d'une étude sociale jusqu'au projet de développement technologique. **N'importe quelle forme de travail suppose une conception d'une relation que l'être humain peut ou doit établir avec son semblable.**

- **127.** ...Le travail devrait être le lieu de ce développement personnel multiple où plusieurs dimensions de la vie sont en jeu : la créativité, la projection vers l'avenir, le développement des capacités, la mise en pratique de valeurs, la communication avec les autres, une attitude d'adoration. C'est pourquoi, dans la réalité sociale mondiale actuelle, au-delà des intérêts limités des entreprises et d'une rationalité économique discutable, **il est nécessaire que « l'on continue à se donner comme objectif prioritaire l'accès au travail... pour tous ».**
- **128.** ...**On ne doit pas chercher à ce que le progrès technologique remplace de plus en plus le travail humain, car ainsi l'humanité se dégraderait elle-même.** Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle. **Dans ce sens, aider les pauvres avec de l'argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences.** Le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d'avoir une vie digne par le travail. Mais l'orientation de l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines. **C'est une illustration de plus de la façon dont l'action de l'être humain peut se retourner contre lui-même.** La diminution des postes de travail « a aussi un impact négatif sur le plan économique à travers l'érosion progressive du "capital social", c'est-à-dire de cet ensemble de relations de confiance, de fiabilité, de respect des règles indispensables à toute coexistence civile ». En définitive, « les coûts humains sont toujours aussi des coûts économiques, et les dysfonctionnements économiques entraînent toujours des coûts humains ». Cesser d'investir dans les personnes pour obtenir plus de profit immédiat est une très mauvaise affaire pour la société.
- **129.** Pour qu'il continue d'être possible de donner du travail, **il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale.** Par exemple, il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, ou grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale, entre autres.
- ... **Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production.** Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier. **Une liberté économique seulement déclamée,** tandis que les conditions réelles empêchent beaucoup de pouvoir y accéder concrètement et que l'accès au travail se détériore, **devient un discours contradictoire qui déshonore la politique.**